

DELIBERATION N°45/2018

Le **Mardi 24 avril 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 13/04/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis		X		ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert	X			ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			X	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric				CHAPEAU Christian	X
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe			X	ROTA Michel	
	GAUDIN François		X		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			X	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			X	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges		X		SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc	X			EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X

TOTAL 12 3 8

TOTAL VOTANTS 17 2

TOTAL VOIX 25

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180424-DEL45-2018-DE
Date de télétransmission : 03/05/2018
Date de réception préfecture : 03/05/2018

DELIBERATION N°45/2018

Objet : RETROCESSION

Opération : 14-219- préemption SOTIRA
Demandeur chambéry grand lac économie
Axe : développement économique
Date de fin de portage prévue : 29/01/2019
Acquéreur désigné : DMBP ou autre société

En date du 29/01/15, l'EPFL a acquis un bâtiment industriel par voie de préemption dont la motivation principale était d'éviter la mutation des zones économiques en zones commerciales et préserver les emplois de la société occupant ce site. Par la suite, une partie de ce tènement a été rétrocédé à cette société ce qui a permis de pérenniser les emplois. Aujourd'hui, dans le cadre des fusions des services économiques de Chambéry métropole et Grand Lac, CGLE a récupéré la gestion de cette zone et sollicite l'EPFL afin de rétrocéder une partie du tènement à la société DMBP ou toutes sociétés qui s'y substituerait pour créer un parking nécessaire à son activité.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessous, au prix ci-dessous, à la société DMBP ou toutes sociétés qui s'y substituerait, dans l'attente de la délibération de CGLE.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Zonage	Prix
CHAMBERY	KE n°139(p) KE n°75 (p)	Les épinettes	2152 m ² environ	UE	105€/m ² HT en fonction du découpage
TOTAL			2152 m² environ		

Le 02/05/2018
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	17
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20180424-DEL45-2018-DE
 Date de télétransmission : 03/05/2018
 Date de réception préfecture : 03/05/2018